

EXTRAIT DE :

Jean-Charles Darmon, Charles-Olivier Stiker-Métral,

Penser par maximes. La Rochefoucauld dans la République des Lettres

Paris, Hermann, coll. "Des morales et des œuvres", 2022

*

INTRODUCTION : LE FAISEUR DE MAXIMES

« REFLEXION, signifie aussi au figuré, l'Action de l'esprit qui réfléchit, Méditation sérieuse, considération attentive sur quelque chose. Pensées qui résultent de cette action de l'esprit. [...] C'est une des plus fines productions du siècle que les *Réflexions* morales de Mr. de la Rochefoucauld »

Si l'on veut mesurer ce qui, pour bien des lecteurs, commence avec La Rochefoucauld, peut-être faut-il revenir à cette définition de la *Réflexion* dans le dictionnaire de Furetière. Le titre de *Maximes*, qui s'impose après coup dans la tradition éditoriale, n'est qu'un des éléments de celui qui, aux yeux des contemporains, se présente sous la forme *Réflexions ou sentences et maximes morales*. La brièveté, caractéristique des sentences et des maximes, y importe donc moins qu'un certain type d'activité intellectuelle, qu'un certain exercice de l'esprit.

Cette démarche repose sur les compétences d'un individu singulier, lequel ne possède peut-être pas d'autre titre à prendre la parole dans le domaine de la morale que ses qualités intellectuelles personnelles. Le discernement a donc pu apparaître comme une caractéristique déterminante de ce groupe d'auteurs que, de Sainte-Beuve à Louis Van Delft, la critique a rassemblé sous la catégorie de « moraliste ». Avant même l'institutionnalisation de cette catégorie, parmi les premiers lecteurs de ce qui n'était encore qu'un manuscrit circulant dans le cercle de Mme de Sablé, il s'en est trouvé pour proposer un portrait du peintre, une anatomie de l'anatomiste, attribuant la maxime à un certain nombre de dispositions d'esprit. Cette dernière s'assimile ainsi à la catégorie de « pensée ingénieuse », que théoriseront quelques années plus tard le P. Bouhours, aux confins d'un effort de perception et d'expression :

L'on voit bien que ce faiseur de maximes n'est pas un homme nourri dans la province, ni dans l'Université ; c'est un homme de qualité qui connaît parfaitement la cour et le monde, qui en a goûté autrefois toutes les douceurs, qui en a aussi senti souvent les amertumes, et qui s'est donné le loisir d'en étudier et d'en pénétrer tous les détours et toutes les finesses. Mais outre cela, comme la Nature lui a donné cette étendue d'esprit, cette profondeur et ce discernement, joint à la droiture, à la délicatesse, à ce beau tour dont il parle en quelques endroits de cet écrit, il ne faut pas s'étonner s'il a prononcé si judicieusement sur des matières qu'il avait si parfaitement connues¹.

Conformément à la définition légèrement postérieure de Furetière, la *réflexion*, sous cette forme brève qu'est la maxime, repose ainsi sur une certaine expérience désenchantée du monde, solidaire d'un ethos à la fois social et intellectuel.

¹ Lettre 61, « D'un auteur incinnu à Mme de Sablé : 1664 », p. 642.

Peut-être est-il nécessaire de considérer le moment historique dans lequel naît ce genre. Comme l'avait rappelé Éric Méchoulan dans un précédent colloque consacré au *Moraliste, la politique et l'histoire*, « ce qui fait du XVII^e siècle un « siècle des moralistes » ne tient pas aux éblouissants chefs-d'œuvre de quelques uns (Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère), mais à un style de pensée, qui court, sourdement ici, avec éclat ailleurs, et qui rejoue dans les formes diverses des mémoires, des lettres, du portrait, des traités, des discours d'apparat ou des romans les incessants aléas du savoir moral. [...] Une des nouveautés remarquables tient à ce que ces savoirs interrogés ou construits ne sont pas produits seulement par des savants. la morale n'est plus affaire d'école, d'Eglise ou d'institution : elle ne formule plus des dogmes, elle questionne des conduites »². Cette analyse dégage quelques lignes de force historiques qui expliquent l'émergence non seulement de nouvelles questions, mais peut-être surtout de nouvelles formes de questionnement dans le domaine de la morale : affranchissement progressif de la tutelle théologique, émergence de morales du for intérieur, élaboration de nouvelles normes de comportement, entre esthétisation et transparence de « l'honnêteté ». Or ce vaste mouvement de désinstitutionnalisation, propre à cette nouvelle socialisation du savoir moral, s'accompagne de l'essor de nouveaux genres, plus tournés vers la description et l'analyse des normes que vers l'affirmation univoque de ces mêmes normes.

« Incessants aléas du savoir moral » : cette formule souligne le contexte de crise dans lequel naissent ces nouveaux genres, crise de l'autorité intellectuelle et crise de l'exemplarité dont témoignent au premier chef les *Essais* de Montaigne et à laquelle se montrent sensibles bien des écrivains qui s'inscrivent plus ou moins explicitement dans sa postérité. Car cette crise de l'exemplarité, soulignée par de nombreux commentateurs³, qui rend les leçons du récit bien incertaines, est peut-être d'abord une crise de l'intelligibilité de l'humain, issue de la multiplication des paradigmes moraux que qu'active ou réactive l'humanisme. En inscrivant La Rochefoucauld dans la « République des lettres », nous n'entendons pas proposer une série de mises en relation duelles (LR et tel prédécesseur, tel contemporain, tel successeur), mais envisager des régimes de questionnement moraux et des déplacements doctrinaux. Il semble en effet fructueux de ne pas s'en tenir à la seule histoire des idées, aussi nuancée soit-elle, mais de l'articuler rigoureusement à une histoire des modes de connaissance morale.

Il devient dès lors indispensable d'envisager la maxime à la fois en lien avec des pratiques contemporaines et au sein l'activité de polygraphe de La Rochefoucauld. Ce dernier s'est adonné à bien des formes que son statut de grand seigneur l'autorisait à investir : le pamphlet politique, les Mémoires, qui, faut-il le rappeler, relèvent alors de l'historiographie, les portraits, les formes brèves. Tous ces genres ont en commun d'élaborer un savoir, sur l'action, sur le monde, sur les hommes. Ils relèvent de cette culture de la curiosité dont Alain Brunn a fait une porte d'entrée fructueuse vers le « laboratoire moraliste » et qui semble le régime de savoir propre à ces écrivains amateurs⁴. D'un genre à l'autre, quels fruits la pensée par maximes s'est-elle vue attribuer, en rupture ou en contraste avec d'autres formes d'autorité intellectuelle ? De quelles opérations de disqualification philosophique a-t-elle au contraire fait l'objet ? On sait, par exemple, quelle charge violente Albert Camus a mené contre la maxime au nom du roman, lequel, selon lui, « mène à la connaissance comme le peuvent les

² « La prudence de l'homme de cour : de Gracian à Amelot de la Houssaie », p. 96-97.

³ Entre autres, Fr. Rigolot, « The Renaissance Crisis of Exemplarity », *Journal of the History of Ideas*, vol. 59, no. 4 (Oct., 1998), pp. 557-563, U. Langer, *Vertu du discours, discours de la vertu. Littérature et philosophie morale au XVI^e siècle en France*, Genève, Droz, 1999, J.-Ch. Darmon, « De Montaigne à Saint-Evremond: crise de l'exemplarité et variations des formes de la pensée morale », *Montaigne Studies*, vol. XIX (2007), pp. 135-154.

⁴ A. Brunn, *Le laboratoire moraliste*,

sciences naturelles ou physiques et comme ne le peuvent ni les mathématiques, ni les maximes qui sont toutes deux des jeux de l'esprit aux prises avec lui-même »⁵. À l'inverse, Jon Elster a pu récemment mobiliser la maxime, tout comme le proverbe, comme outil permettant de rendre compte de la complexité des motivations⁶. C'est ainsi une épistémologie propre à la maxime qu'il conviendrait de définir, et dans laquelle on identifierait certainement une tension entre la collection d'irréductibles singularités et le désir d'offrir à la pensée une portée générale.

Charles-Olivier Stiker-Métral

⁵ A. Camus, « Introduction aux *Maximes* de Chamfort », *Essais*, Gallimard, Pléiade, 1965, p. 1100.

⁶ J. Elster, *Maximes, proverbes, émotions*, Paris, PUF, 2003.